

Ses funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale du Cap-de-la-Madeleine le samedi suivant. Le Rév. Père J. Dozois, O. M. I., supérieur de Saint-Pierre, de Montréal, officiait, assisté de M. l'abbé Archambault, professeur au séminaire de Saint-Hyacinthe, et de M. l'abbé Bellemare, curé de Batiscan, comme diacre et sous-diacre. Mgr Marchand, vicaire général, et plusieurs prêtres du diocèse assistèrent au service. Les Oblats y furent représentés par le Père Gervais, procureur de la province du Canada, le Père P. Magnan, procureur de celle du Manitoba, le Père Rhéaume, recteur de l'Université d'Ottawa, le Père Lauzon, de notre maison de Québec, tandis que la famille du regretté défunt l'était par M. A.-B. Gendreau, son frère, du Lac Mégantic, Mme J.-F. Leonard, de Sweetburg, sa soeur, M. Louis Gendreau, son cousin, de Saint-Georges-de-Beauce, et par des neveux et des nièces. Près de ces derniers, dans la nef, l'on remarquait un groupe de Soeurs de la Providence, de la Sainte-Famille, de Filles de Jésus et de Soeurs Grises de la Croix, ayant à leur tête la T. Rév. Mère Duhamel, ex-supérieure générale.

Après l'absoute, la dépouille mortelle fut transportée au pied de la grande croix de notre cimetière paroissial, et enterrée à côté de notre cher Frère Chamberland, en attendant le jour de la glorieuse résurrection.

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur !

Arthur Joyal, O.M.I.

rédacteur.

NOUVELLE INDULGENCE

A la demande des RR. Pères Oblats de Marie Immaculée, il a plu à S. S. le Pape Benoît XV de concéder aux membres des familles consacrées au Sacré-Coeur de Jésus, une indulgence de 300 jours, une fois par jour, pour récitation de l'invocation: "Coeur Sacré de Jésus, protégez nos familles"! et une indulgence plénière une fois le mois, s'ils ont répété la même invocation chaque jour.